

**Compte rendu  
Conseil de la Communauté  
de Communes du Pays de Phalsbourg**

**Lundi 21 Mars 2011  
à 19 h 00'**

**Salle polyvalente  
Wintersbourg**

Présents :

Président : M. GROSSE Jean.

Vice-Présidents : MM. WEBER Eric, UNTEREINER Christian, BREIDENSTEIN René,  
BARTHELEMY Eric.

Autres membres titulaires :

Mme Fabienne LERCH, M. CARABIN Michel, commune d'Arzviller.  
M. GIRARDIN Dany, commune de Berling.  
M. IDOUX Régis, commune de Bourscheid.  
M. ALLARD Antoine, commune de Brouviller.  
MM. WEBER Joseph, BACHMANN Benjamin, PIN Joël, commune de Dabo.  
M. THOMAS René, commune de Dannelbourg.  
M. SOUDIER Aloyse, commune de Garrebourg.  
M. FIRDION Yvon, commune de Guntzviller.  
M. DISTEL Patrick, commune de Hangviller.  
M. RAMM Armand, commune de Haselbourg.  
MM. KAISER Jean-Jacques, KALCH Bernard, commune de Henridorff.  
M. FROEHLICHER Fernand, commune de Hultheouse.  
M. BELLOT Jean-Michel, commune de Lixheim.  
MM. PERRY Bernard, WAGNER Roland, commune de Lutzelbourg.  
M. HEMMERTER Norbert, commune de Metting.  
MM. BERGER Roger, HEITZMANN Dominique, commune de Mittelbronn.  
M. FIXARIS Gilbert, commune de Saint Louis.  
M. DEMOULIN Sylvain, commune de Vesheim.  
M. SCHEID Gérard, commune de Waltembourg.  
M. SIFFERMANN Eric, commune de Wintersbourg.  
M. MULLER Joël, commune de Zilling.

Membres titulaires absents excusés :

MM. WILHELM Patrick, ZOTT Patrick commune de Dabo  
MM. GESCHWIND Roland, SCHEFFLER Jean-Jacques, commune de Danne et Quatre Vents.  
M. KUCHLY Denis, commune de Hérange.

Membres suppléants présents ayant pris part au vote représentant un délégué titulaire :

M. Jean-Luc JACOB, représentant M. Roland GESCHWIND, commune de Danne et Quatre Vents.  
M. Patrick DIBOURG, représentant M. Jean-Jacques SCHEFFLER, commune de Danne et Quatre Vents.  
M. Joseph LANTER, représentant M. Denis KUCHLY, commune de Hérange.

Membres suppléants présents n'ayant pas pris part au vote :

Mme HOFFMANN Valérie, commune de Berling.  
M. KLEIN Denis, commune de Bourscheid.  
M. BARBARAS Francis, commune de Dannelbourg.  
M. WURTH Pierre, commune de Guntzviller.  
MM. MAZERAND Hubert, LEOPOLD Vincent, commune de Lixheim.  
M. GANGLOFF Olivier, commune de Hangviller.  
M. BRENOT Roger, commune de Hultehouse.  
M. LEOPOLD Vincent, commune de Lixheim.  
M. PERRY Grégoire, commune de Lutzelbourg.  
M. DREYS Michel, commune de Mittelbronn.  
M. PFEIFFER Gérard, commune de Saint Jean Kourtzerode.  
Mme BECKER Nicole, commune de Saint Louis.  
M. WILHELM Georges, commune de Vilsberg.  
M. GERBER Jean-Claude, commune de Wintersbourg.  
M. SCHMIDT Lothaire, commune de Zilling.

Autres personnes présentes :

Mme BOURST Brigitte, receveur communautaire.  
M. HUSSER Joseph, membre du comité de suivi.  
Membres du conseil municipal de Wintersbourg.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de votants : 34

Date de convocation : 14 Mars 2011

Date de transmission en Sous-préfecture : 29 mars 2011

Date d'affichage : 30 mars 2011

Le Président salue l'Assemblée, Mme BOURST, receveur communautaire et souligne la qualité de la restauration de la salle polyvalente. La parole est cédée à M. Eric SIFFERMANN, Maire de la localité d'accueil qui retrace les aménagements récents de la commune : une nouvelle mairie, un aire de jeux, un lotissement, autant d'atouts qui font de Wintersbourg un joli village.

Le Président invite chaque élu représentant de la Communauté de Communes dans les organismes extérieurs de faire un bilan de l'année 2010 avant de procéder aux votes des cotisations et subventions.

## **1. Développement économique**

### ***1.1. Maison de l'Emploi***

M. Joseph WEBER, Maire de Dabo, expose aux délégués communautaires les différents axes stratégiques que s'est fixée la Maison de l'Emploi et rappelle que des permanences existent tous les jeudi après-midi à la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg. Cet accueil est réservé aux demandeurs d'emploi mais également aux entreprises à la recherche de main d'œuvre. Les éléments étant communiqués, les délégués communautaires sont invités à délibérer sur la participation financière de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg à hauteur de 22.025,00 € pour l'année 2011.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### ***1.2. PAIO***

M. Gérard SCHEID, Maire de Waltembourg, rappelle aux délégués communautaires, que les missions de la PAIO s'adressent aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, précise que le chiffre du chômage des – de 26 ans est en hausse, que la PAIO peut financer une partie du permis de conduire, que la maison familiale de Haselbourg et surtout la construction de la LGV ont permis à certains de ces jeunes de trouver un emploi.

Les délégués communautaires sont donc invités à délibérer sur la participation financière au fonctionnement de la PAIO à hauteur de 0,31 € par habitant (population INSEE en vigueur), et d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### ***1.3. Cotisation Moselle Développement***

Proposition est faite aux délégués communautaires de verser à Moselle Développement, en tant que membre de l'association, la somme de 100 € au titre de la cotisation 2011.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### ***1.4. Moselle Sud Initiative***

Contribuant au fond géré par l'association Moselle Sud Initiative, gestionnaire de la Plate-Forme Initiative Locale depuis décembre 2003, proposition est faite aux délégués communautaires de verser la cotisation 2011, fixée à 60 €.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

## **2. Haut Débit : Cotisation à la CNIE**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes s'est fixée comme objectif de mettre en place un maillage permettant de desservir en haut débit chaque commune. Ce maillage sera défini à l'appui de l'étude de capillarité menée par Jean-Marie KRUMMENACKER.

Proposition est faite aux délégués communautaires de participer au fonctionnement de la CNIE à hauteur de 0,08 € par habitant soit 1.039,20 € et d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### **3. ADRESS – Cotisation 2011**

L'Association de Développement du Rail et des transports collectifs des pays de Saverne et Sarrebourg (ADRESS) vise à effectuer les études nécessaires au développement du rail sur notre territoire et ainsi améliorer, voir augmenter le nombre de desserte. Au vu de l'intérêt mené par cette association, proposition est faite aux délégués communautaires d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires au versement de la cotisation de 10 € par commune soit 250 € à l'ADRESS.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### **4. Association Mosellane d'Economie Montagnarde (AMEM) – Cotisation 2011**

Cette association créée en 1979 à l'initiative d'élus de toutes sensibilités politiques, a pour objet de représenter les collectivités de montagne, les chambres consulaires et les associations auprès des pouvoirs publics et des financeurs, pour obtenir la mise en œuvre d'une politique vigoureuse de développement de ces territoires conformément à la loi Montagne.

L'association a, comme objectif prioritaire, le renforcement des moyens d'action des collectivités de la montagne. De plus, au travers de son Secrétaire Général Fernand KANZLER, l'association apporte des services directs à ses adhérents : information, conseil, assistance technique.

Par conséquent et au vu des projets de la Communauté de Communes, proposition est faite aux délégués communautaires d'adhérer à l'AMEM et de verser la cotisation de 1.000 € pour l'année 2011 et d'habiliter le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### **5. Syndicat Mixte du Pays de Sarrebourg : contribution 2011**

Proposition est faite aux délégués communautaires de verser 9.548 € au titre de la contribution en tant que membre de ce syndicat. Il est rappelé que cette contribution est calculée selon deux critères : la population et le potentiel fiscal des collectivités membres. Les membres sont les 7 Communautés de Communes de l'Arrondissement de Sarrebourg et la ville de Phalsbourg.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### **6. Soutien aux actions des Clubs Vosgiens locaux**

Proposition est faite aux délégués communautaires de verser une subvention totale de 2.500 € aux clubs Vosgiens de Dabo et de Lutzelbourg-Phalsbourg basé sur un programme d'investissement hors PDIPR.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### **7. Actions Culturelles : Médiathèque Intercommunale de Arzviller**

#### ***7.1. Programme des animations de l'année 2011***

M. Eric WEBER, Vice-Président en charge de la Culture, salue le travail réalisé par Mme Janique GUBELMANN et de tous les bénévoles. Il explique l'augmentation de la ligne comptable du programme des animations. Jusqu'à maintenant, la Médiathèque organisait, entre autres des animations, pour les écoles et en parallèle, la Communauté de Communes participait également au Festival « Mon Mouton est un Lion » avec deux spectacles : un pour les écoles et un pour le tout public.

La Communauté de Communes a décidé de faire elle-même les spectacles dans les écoles mais souhaite poursuivre le partenariat avec Moselle Art Vivant en charge désormais du « Festival Mon Mouton est un Lion » pour la partie spectacle tout public. Le montant alloué sera désormais de 700 euros ce explique l'augmentation et la diminution des lignes budgétaires allouées à ces prestations culturelles.

M. Eric WEBER poursuit son allocution en déroulant le programme des animations visant à développer le service de lecture de proximité sur l'ensemble du territoire avec une répartition géographique

équitable. En 2011, ces actions, soutenues par le Conseil Général de la Moselle et la BDP s'inscrivent autour de thèmes tels que « Lire...et Elire en Moselle », « Insolivres : autour des contes et légendes », « Lire en fête...partout en Moselle ! », des expositions « Mots d'amour », « Jardiner autrement » avec des ateliers en complément, des animations et des spectacles pour les scolaires comme par exemple « Soricière, ma commère » de la Compagnie Théâtre D'EST, spectacle de musique de la Compagnie ALTRIUM., animation de Noël, des conférences débats,...

M. Freddy MERTZ, bénévole à la Médiathèque depuis peu, constate que les habitants, toutes générations confondues, apprécient beaucoup ce service.

Le Président remercie toute l'équipe des bénévoles et en profite pour rappeler aux élus que s'ils ont connaissance de nouveaux bénévoles, ces derniers doivent se manifester auprès de Janique GUBELMANN.

Par conséquent, proposition est faite d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'organisation de ces animations et d'allouer un budget global de 14 000,00 €.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### **7.2. Subvention à la commune pour les frais de fonctionnement de la Médiathèque**

Les locaux de la médiathèque appartenant à la commune de Arzviller, il convient d'allouer une subvention concernant les charges de fonctionnement du bâtiment intercommunal (ménage, chauffage, électricité,...), 1 place de la Grotte à Arzviller.

Ainsi, proposition est faite d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour verser une subvention maximum de 3.500,00 € sur justificatif de factures.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

## **8. Budget primitif 2011**

### **8.1. Budget général M14**

#### **8.1.1. Vote des taux additionnels**

Le Président cède la parole à Christian UNTEREINER Vice-Président en charge des finances.

M. Christian UNTEREINER expose la situation financière et les programmes d'investissement prévus en 2011. A la demande du Président, Mme BOURST apporte des précisions sur la réforme de la Taxe professionnelle aux mécanismes très compliqués qui a pour conséquences, entre autre, de modifier les taux additionnels jusqu'à maintenant pratiqués sans que cela augmente les recettes de la collectivité.

Proposition est faite aux délégués de fixer les taux suivants pour l'exercice 2011 :

Taxe d'habitation :	0,792 %
Taxe foncière :	0,525 %
Taxe foncière non bâtie :	3,48 %
Taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :	0,787 %

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

#### **8.1.2. Présentation et vote du budget**

M. Christian UNTEREINER, Vice-Président en charge des finances, présente à l'appui d'une projection le projet de budget 2011 transmis avec l'ordre du jour sous sa forme simplifiée. Il propose de ne pas décliner chaque ligne mais de commenter les lignes budgétaires qui ont fait l'objet d'augmentation et de baisse significatives par rapport à 2010.

Au fur et mesure de l'exposé des lignes budgétaires, différentes interventions ont lieu.

Le Président informe les élus que la ligne 6574 consacrée aux subventions allouées aux organismes extérieurs a été augmentée de 250 euros, somme correspondant au remplacement de 4 arbres morts aux abords de la déchèterie de Mittelbronn, prestation effectuée par l'Association des Arboriculteurs de Dannelbourg.

M. Christian UNTEREINER justifie l'augmentation des dépenses et des recettes des lignes budgétaires consacrées aux dépenses des communes pour l'éclairage public dont plusieurs précisions sont apportées par Catherine GOSSE, secrétaire générale.

Le Président explique que les 310.657 euros inscrits en dépenses au titre des maisons éclusières et de leurs dépendances permettront de réaliser, pour certaines, des travaux d'urgence. Par ailleurs, il rappelle que ces dépenses seront subventionnées à hauteur de 70 % par la dotation garantie du Conseil Général de la Moselle au titre du PACTE 57 2009-2011.

M. René BREIDENSTEIN, Vice-Président en charge des travaux, explique et commente un diaporama relatif aux travaux en cours dans la vallée et ceux programmés en 2011 : Coté Ouest, l'aménagement du parking et notamment la passerelle piétonne, l'escalier, la rénovation des ouvrages métalliques, l'aménagement du Port Sainte Marie, l'alimentation en eau, un parking pour les bus. Coté Est les passerelles dans les biefs, l'aménagement paysager, le petit train...

Le Président rappelle que toutes les subventions escomptables ne sont pas inscrites au budget car elles ne sont pas encore notifiées.

M. Christian UNTEREINER rappelle que le nouveau Budget annexe M4 dédié au bâtiment agro touristique aux abords du château de Lutzelbourg sera assujéti à la TVA. Il précise que le montant prévu au titre de l'emprunt n'a, au titre de 2011, d'autre vocation que d'assurer l'équilibre du budget.

En effet, la réglementation impose d'inscrire la totalité des dépenses pour que les travaux puissent être engagés même s'ils se réaliseront sur plusieurs années et n'autorise pas d'inscrire les subventions non notifiées ce qui explique le montant de l'emprunt.

Il souligne et rappelle les enjeux financiers que représentent la vallée des éclusiers, le village de gîtes et le bâtiment agro touristique aux abords du Château de Lutzelbourg qui conduiront obligatoirement la Communauté de Communes, en 2012, à faire appel au prêt bancaire. Le montant de celui-ci fixerait une annuité d'environ 165.000 euros pendant 20 ans. Les répercussions financières pour le foyer moyen sont exposées aux délégués.

Le Président souligne que le Budget Primitif 2011 est un budget à marquer dans les annales car la section d'investissement totalise une dépense de 5.600.000 euros. Cela montre que la Communauté de Communes se donne les moyens d'être à la hauteur de ses ambitions. Une telle dépense ne peut pas être assumée par notre seule trésorerie. Un recours à l'emprunt sera nécessaire.

A la question de M. Régis IDOUX sur le planning de l'avancée des dossiers, le Président explique qu'il a conscience de l'ampleur du travail et qu'à ce titre, il a nommé des responsables pour les 3 principaux dossiers : Jean-Marie KRUMMENACKER pour la Vallée des éclusiers, Claude BLETTNER, pour le bâtiment agro touristique aux abords du Château de Lutzelbourg et Catherine GOSSE pour le village de gîtes. Il répond favorablement à la demande de M. Régis IDOUX annonçant qu'un point précis a été fait et que les plannings des travaux de chaque dossier seront transmis aux élus.

Le Président rappelle les enjeux de la réforme territoriale et annonce la probabilité que la ville de Phalsbourg puisse réintégrer la Communauté de Communes.

M. Roger BERGER, Maire de Mittelbronn désapprouve le Budget annexe du bâtiment agro-touristique aux abords du château de Lutzelbourg et le Budget Général M 14 car les coûts de fonctionnement de la Vallée des éclusiers et du bâtiment agro touristique seront trop importants.

M. Christian UNTEREINER souligne que la fiscalité de la Communauté de Communes est très faible. Il rappelle qu'elle n'a aujourd'hui aucune dette bancaire et que l'impact de l'emprunt ramènera une fiscalité très proche de celles aujourd'hui pratiquées par les Communautés de Communes de l'Arrondissement de Sarrebourg.

Par ailleurs, le Président se réjouit de constater l'impact et les répercussions de Center Parcs. En effet, il lui est souvent relaté que les visiteurs de Center Parcs sortent de ce complexe pour aller visiter l'Arrondissement et notamment notre territoire. Cela présage des retombées économiques et touristiques sur les projets en plus de celles escomptées du Plan Incliné. Il rappelle que la Vallée des éclusiers, projet d'intérêt départemental, devrait, au minimum, être porté par la Pays de Sarrebourg ou encore par le Département.

Le budget Général est soumis au vote :

Section de Fonctionnement : Dépenses	Unanimité
Section de Fonctionnement : Recettes	Unanimité
Section d'Investissement : Dépenses	Unanimité

Section d'Investissement : Recettes	Pour	33
	Contre	1
	Abstention	0

## **9. Budget annexe M4 : Bâtiment agro touristique aux abords du château de Lutzelbourg**

### **9.1. Création du budget annexe M4**

Conformément à la réglementation en vigueur, proposition est faite de créer un budget annexe assujéti à la TVA, dont l'objet concerne la construction et la réalisation d'un bâtiment agro touristique aux abords du château de Lutzelbourg.

Après présentation,  
Après débat, Adopté à l'unanimité.

### **9.2. Présentation et vote du Budget**

Proposition sera faite aux délégués communautaires de créer un budget annexe nécessaire à la réalisation et à la gestion du bâtiment agro touristique aux abords du château de Lutzelbourg,

M. Christian UNTEREINER, en charge des finances, présente le budget M4 bâtiment agro-touristique aux abords du château de Lutzelbourg.

Section de Fonctionnement : Dépenses	Pour	30
	Contre	4
	Abstention	0
Section de Fonctionnement : Recettes	Pour	30
	Contre	4
	Abstention	0
Section d'Investissement : Dépenses	Pour	30
	Contre	4
	Abstention	0
Section d'Investissement : Recettes	Pour	31
	Contre	1
	Abstention	2

## **10. Budget annexe M4 Déchets ménagers : Présentation et vote du budget**

M. BARTHELEMY Eric, chargé des déchets ménagers, présente le budget M4. Celui-ci a été transmis avec l'ordre du jour sous sa forme simplifiée.

Après présentation, après débat,  
Pour 33  
Contre 1  
Abstention 0

## **11. Déchets Ménagers :**

### **11.1. Fixation de la diminution financière pour certaines habitations reliées à un point de regroupement**

Liste des points de regroupement et adresses faisant l'objet d'une diminution de 4 € sur la part fixe par personne

Commune de Dabo :

Numéros des habitations concernées au lieu-dit Ententhal : 5, 6, 7, 9, 9a, 11, 12, 13, 14.

Numéros des habitations concernées Rue des Merles : 2, 3.

Numéros des habitations concernées Rue des Mélèzes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.

Numéros des habitations concernées Rodenbuhl : 11, 12, 13.

Numéros des habitations concernées Rue du Château : 12a, 12b, 12c, 12d, 14a, 14c.

Numéros des habitations concernées au lieu-dit Baerenloch : 11, 12.

Numéros des habitations concernées Rue du Bad : 1, 3, 4, 4a, 5, 6.

Numéros des habitations concernées Rue de l'Ermitte : 4, 7, 8, 10, 11, 13, 17.

Numéros des habitations concernées Rue de la vallée : 10, 17, 21.

Numéros des habitations concernées Rue de la Hardt : 1, 2, 3, 5.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### ***11.2. Fixation du tarif pour les des Résidences Secondaires***

- part fixe 1 personne
- forfait de levée : 14 levées

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

### ***11.3. Règlement de Facturation***

Proposition est faite aux délégués communautaires de délibérer sur le règlement de facturation de la Redevance Incitative qui était joint avec l'ordre du jour.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

## **12. Vallée des éclusiers : Convention de mise à disposition**

Dans le cadre de la programmation des travaux et afin d'optimiser l'accueil des visiteurs de la vallée, une zone de stationnement est en cours d'aménagement en contre bas de la maison éclusière n°2. Une des parcelles concernées appartient à la commune d'Arzviller et doit faire l'objet d'une convention de mise à disposition entre la commune et la Communauté de Communes. Cette mise à disposition sera gratuite sur une durée de 20 ans reconductible.

### **Commune d'Arzviller**

Parcelle 201 – Reeberg – Surface 37.40 ares

Par conséquent, proposition est faite aux délégués communautaires, après avis favorable des membres du Bureau, d'autoriser le Président à signer cette convention de mise à disposition et d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

## **13. Finances : Durée d'amortissement des biens immobiliers**

Proposition est faite aux délégués communautaires, après avis favorable des membres du Bureau, de fixer la durée d'amortissements des biens immobiliers à 30 ans.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

## **14. Personnel : Indemnité Spécifique de Service**

Dans le cadre de l'encadrement de l'équipe d'entretien de la Vallée des Eclusiers assuré par M. Bernard LEONARD et suite à la création du chantier d'insertion, proposition est faite aux délégués communautaires d'attribuer à M. Bernard LEONARD, technicien supérieur, l'Indemnité Spécifique de Service et d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.



## **15. EDF : dossier effacement de réseau de 2011**

Conformément à la convention signée entre la Communauté de Communes et EDF GDF affectant une enveloppe annuelle de 15.000 euros, Christian UNTEREINER, vice-Président en charge de ce dossier, propose aux délégués communautaires d'adopter les travaux d'effacement de réseau des communes suivantes :

- **Commune de Henridorff** : Rue de la Paix, pour un montant éligible de 17.157 euros fouilles comprises
- **Commune de Hangviller** : Rue Principale, rue Haute et rue de Berling, pour un montant éligible de 127.151,00 euros fouilles comprises
- **Commune de Hultehouse** : Rue Neuve pour 7.863.00 euros fouilles comprises

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

## **16. Création deux postes d'adjoint technique**

Proposition est faite de créer deux postes d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, échelon 1, Indice Brut 297, Indice Majoré 295, d'une durée hebdomadaire de 35 heures et ce à compter du 7 juin 2011, et d'autoriser le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et de modifier la grille d'emploi en conséquence.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité.

## **17. Subvention à l'association d'arboriculteurs de Dannelbourg**

Pour faire suite aux remplacements des arbres morts aux abords de la déchèterie de Mittelbronn effectués par l'association d'arboriculture de Dannelbourg, proposition est faite de verser une subvention de 250,00 euros à l'association d'arboriculture de Dannelbourg qui a procédé au remplacement de 4 arbres morts aux abords de la Déchèterie de Mittelbronn.

Après présentation,

Après débat,

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Président, clôt la séance à 21 h 20', remercie vivement l'équipe municipale de Wintersbourg.

Le Président

Jean GROSSE